



## **Compte rendu CAPL catégorie B du 02 octobre 2008 :**

**Premier point de l'ordre du jour** : Tableau d'avancement de contrôleur à contrôleur principal.

### **Déclaration liminaire de la section CGT :**

« La CGT déplore que les nouveaux critères d'établissement des tableaux d'avancement au grade de contrôleur principal n'ont pas été soumis aux organisations syndicales.

La précipitation du Ministre pour l'application de cette mesure est préjudiciable aux agents qui ont demandé cette année leur liquidation de retraite car ils apprennent après coup, qu'ils auraient pu bénéficier de l'avancement en décalant leur départ de quelques mois.

Dans une même Direction, les 2 filières connaissent une inégalité de traitement puisque la filière fiscale ne retient que l'ancienneté dans l'échelon alors que la filière gestion publique intègre la notation dans les critères retenus.

La CGT revendique des règles communes d'autant que dans un avenir proche des collègues vont intégrer des SIP.

**L'intégration de la notation avec son côté subjectif tient plus d'une liste d'aptitude que d'un tableau d'avancement.**

**Nous demandons comme seuls critères à retenir : l'échelon par ordre décroissant et à l'intérieur l'ancienneté dans l'échelon. »**

#### Critères retenus :

- échelon par ordre décroissant, du 4ème au 8ème échelon
- dans un même échelon, total des 3 dernières bonifications (2005, 2006, 2007)
- l'ancienneté en cas d'égalité.

**Nouveauté par rapport à 2007 : quota réservé aux agents de 59 ans et plus au 31 décembre 2008 (soit pour le département 2 agents)**

**Au niveau de la Vienne, 16 agents retenus (dont 2 ayants plus de 59 ans).**

|                                   |                                  |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| <b>1 - Marie Claire DAVID</b>     | <b>9 - Sylvie BOUHARD</b>        |
| <b>2 - Maryse MOINE</b>           | <b>10 - Michel ROUX</b>          |
| <b>3 - Fabienne MOULIN</b>        | <b>11 - Agnès ARMENGAUD</b>      |
| <b>4 - Christiane VARENNE</b>     | <b>12 - Marie France RABETTE</b> |
| <b>5 - Béatrice JOSSIET</b>       | <b>13 - Jacky CAROLO</b>         |
| <b>6 - Anne Marie BLUET</b>       | <b>14 - Brigitte GAUTHIER</b>    |
| <b>7 - Anne LEFEBVRE DOMINGET</b> | <b>15 - Martine GAURY</b>        |
| <b>8 - Marie Pierre RAMBAULT</b>  | <b>16 – Jean Claude LAURENT</b>  |

**Nous avons tenu à souligner que, du fait du report de la CAPL (qui aurait du se tenir en début d'année), des collègues ont été lésés. En effet, cela aurait permis à des agents, qui entre temps sont partis à la retraite, de bénéficier du tableau d'avancement, en différant leur départ (2 personnes étaient dans ce cas).**

Le vote :

3 voix contre CGT (cf notre déclaration)

9 voix pour FO + l'Administration.

**Deuxième point à l'ordre du jour :**          Recours en notation

Il y avait 2 dossiers à examiner ce jour. (Le délai de 2 mois pour faire un recours n'est pas écoulé. On peut imaginer qu'il y en aura d'autres, pour lesquels le notateur final (TPG) n'a pas suivi la proposition du notateur du 1<sup>er</sup> degré.)

Après débat, la proposition du TPG était de donner une bonification de 0,02 au 1er dossier et de maintenir la note au second, sous prétexte qu'il n'avait à sa disposition qu'un mois à distribuer. Le vote a donc eu lieu sur cette proposition.

Pour le 1<sup>er</sup> dossier :

3 voix contre CGT

9 voix pour FO + administration

Pour le 2ème dossier :

3 abstentions pour FO

3 voix contre CGT

6 voix pour l'administration

La CGT a voté contre en argumentant que ces 2 dossiers méritaient chacun +0,06 compte tenu des appréciations des notateurs de 1<sup>er</sup> degré.

**En dehors de l'ordre du jour,**

**Le Trésorier Payeur Général tient à nous informer d'un changement concernant l'affection à venir des promus par liste d'aptitude de C en B :**

**A partir de 2009, « les agents changeront de fonctions et de poste comptable »,** dixit M. Monniaux.

Pour 2008, année transitoire, il sera demandé aux futurs promus de poser leur desiderata et le TPG prendra la décision....